

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 166 de février 2026

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

5,3%

Croissance du PIB au T2 2025/26 (oct.- déc.),
en hausse par rapport au T1

Sommaire

ACTUALITÉS - 4 -

Relations économiques bilatérales..... - 4 -

Brèves économiques..... - 6 -

Zoom : Une nouvelle feuille de route pour la dette publique..... - 8 -

NOTES D'ANALYSE - 9 -

Les enjeux du MACF pour l'industrie égyptienne..... - 9 -

Le commerce extérieur de l'Égypte sur l'exercice 2024/25..... - 11 -

INDICATEURS..... - 15 -

« Il y a loin de la réforme à la renaissance »

Khalid Muhammad Khalid

Alors que le programme du FMI est entré dans sa dernière année de mise en œuvre, le gouvernement issu du remaniement du 10 février s'inscrit dans une continuité qu'incarne la reconduction du Premier Ministre Moustafa Madbouly. Il assigne une priorité claire aux questions économiques, le seul poste de vice-Premier ministre maintenu dans le nouveau gouvernement étant dédié aux affaires économiques. Il est confié à une personnalité respectée, Dr Hussein Issa, technocrate doté d'un riche parcours universitaire, ancien doyen de l'université Aïn Shams au Caire, également ancien député et président de la commission du plan et du budget. L'importance accordée au développement économique est aussi traduite dans les propos du président Abdel Fattah al-Sissi adressés à son nouveau gouvernement, l'appelant à améliorer la situation économique et, faisant référence au FMI, à réduire la dette en ayant recours à des « idées nouvelles ». Il a également appelé la nouvelle équipe à accroître la participation du secteur privé dans l'économie sans pour autant préciser si cela devait s'accompagner d'un recul du rôle de l'Etat.

Cette continuité sur les sujets économiques s'accompagne néanmoins de changements significatifs des ministres concernés, à l'exception notable du ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, crédité de l'amélioration de la situation budgétaire de l'Égypte. Dr Rania Al-Mashat, qui a occupé plusieurs portefeuilles depuis 2018, quitte le gouvernement et voit son ministère démantelé. La coopération internationale (i.e. la relation avec les bailleurs) est transférée au ministère des Affaires étrangères et le ministère du Plan confié au Dr Ahmed Roston, dont le profil d'économiste international à la Banque mondiale ayant occupé des fonctions au sein du gouvernement égyptien et de la banque centrale n'est pas sans rappeler celui de sa prédécesseure. Le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement, Hassan El Khatib, quitte également le gouvernement qu'il avait rejoint lors du précédent remaniement de juillet 2024. Il laissera des acquis substantiels en matière de simplification de l'environnement des affaires, notamment sur les sujets douaniers et de facilitation des investissements. Son successeur, Mohamed Farid Saleh, économiste expert reconnu des marchés financiers, lui succède après quatre années à la tête de l'autorité de régulation financière. Le portefeuille de l'industrie est confié à Khaled Hashem, issu du secteur privé (Honeywell, General Electric et Exxon Mobil). Dr Kamel El Wazir perd ainsi une partie de son portefeuille, désormais concentré sur le seul mais stratégique secteur des transports (hors aéronautique et aérien, toujours sous la responsabilité du Ministre Dr Sameh El Hefny).

Dès son entrée en fonctions, intervenue deux semaines avant la réunion du conseil d'administration du FMI, le gouvernement a multiplié les signaux en direction des bailleurs, sur les sujets cruciaux du désinvestissement de l'état et des réformes fiscales auxquels la nouvelle équipe annonce vouloir donner une forte accélération.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue hier l'approbation par le conseil du FMI des 5^{ème} et 6^{ème} revues du programme de facilité élargie de crédit, ainsi que la première revue de la

facilité pour la résilience et la durabilité. Cette décision entraînant le décaissement immédiat d'environ 2,3 Md USD et portant à 5,2 Md USD le total des versements effectués au titres de ces deux facilités. A l'appui de cette décision, la nette amélioration des conditions macroéconomiques, en termes de croissance, d'inflation, de déficit courant, de niveau des réserves, de performances fiscales. Le FMI note toutefois que le rythme des désinvestissements de l'État a été plus lent que prévu et que le poids de la dette continue de peser sur les perspectives de croissance à moyen terme à laquelle la participation du secteur privé reste encore très en-deçà de son potentiel. Compte tenu des retards pris au démarrage du programme et du chemin qui reste à parcourir pour les deux prochaines et dernières revues, le conseil du FMI a décidé d'en reporter l'échéance de deux mois, au 15 décembre 2026.

Le nouveau gouvernement est donc mandaté pour clore ce programme en essayant de satisfaire au maximum d'engagements pris en décembre 2022. C'est aussi voire surtout la pérennité des réformes engagées, au-delà de la fin du programme, qui devrait progressivement concentrer l'attention des observateurs économiques et des investisseurs.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants de mois années :

9 février : journée riche en échanges pour le **dialogue bilatéral franco-égyptien**, à l'occasion de la visite de Mme Magali Cesana, Cheffe du service des Affaires bilatérales et de l'Internationalisation des entreprises à la Direction générale du Trésor, accompagnée de M. Armel Castets, sous-directeur en charge du financement international des entreprises. Avec Dr Rania Al Mashat, Ministre du plan, du développement économique et de la coopération internationale, les discussions ont principalement porté sur la mise en œuvre de notre importante coopération financière. Dans ce cadre, ont été évoqués les projets ferroviaires avec Dr. Kamel El Wazir, Vice-Premier ministre en charge du développement industriel et ministre des Transports et de l'Industrie. Une séquence a été consacrée à la formation professionnelle, levier stratégique pour accompagner le déploiement durable de ces projets et le développement des compétences locales. À cette occasion, l'Agence française de développement ainsi que les entreprises françaises ETF, RATP Dev Mobility Cairo et Alstom ont présenté leurs actions en cours et leurs perspectives



10 février : tenue de la conférence *Egypt's Sustainable Energy Outlook 2040*, organisée par l'Union européenne, réunissant décideurs publics, institutions financières et partenaires internationaux – dont l'Agence française de développement – ainsi que des acteurs privés, parmi lesquels de nombreuses entreprises françaises, autour des enjeux de la transition énergétique égyptienne. L'événement a été ouvert par la ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, le ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables, ainsi que l'ambassadrice de l'Union européenne en Égypte. À cette occasion, deux accords de subvention de la Banque européenne d'investissement ont été annoncés pour un montant total de 125 M EUR (renforcement du réseau électrique et soutien au projet de production d'ammoniac vert à Ain Sokhna, porté par Scatec).



15 février : en présence du Premier ministre, M. Moustafa Madbouly, et du Ministre de l'aviation civile, Dr. Sameh El Hefni, cérémonie officielle de l'arrivée à l'aéroport du Caire du premier Airbus A350-900 destiné à EGYPTAIR. Quinze autres livraisons du même appareil sont prévues. Cet événement célèbre également plus de quarante ans de collaboration entre Airbus Aircraft et le groupe EgyptAir, qui dépasse le simple cadre commercial et inclut des programmes de formation et de développement durable.



22 février : première rencontre de l'Ambassadeur avec M. Mohamed El Gossaki, récemment nommé Président Directeur-général de l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI). Un entretien très fructueux qui a permis de souligner l'étendue du partenariat économique entre nos deux pays, la France étant le premier investisseur européen hors hydrocarbures en Égypte, et de confirmer l'engagement du GAFI et des autorités égyptiennes en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la facilitation du commerce et de la numérisation des services aux entreprises. Les échanges ont également été l'occasion de saluer l'action déterminée du GAFI en soutien à l'activité des entreprises françaises en Égypte et d'évoquer les perspectives de coopération, notamment avec Business France.



Brèves économiques

1- Approbation par le Parlement d'un remaniement ministériel d'ampleur

Le Parlement égyptien a [approuvé](#) le 10 février un important remaniement du gouvernement conduit par le Premier ministre, M. Mostafa Madbouly, touchant près de la moitié des portefeuilles ministériels, avec l'entrée en fonction de 15 nouveaux ministres. Validé à la majorité lors d'une session extraordinaire convoquée à la suite d'une lettre du président Abdel Fattah Al-Sissi, ce remaniement cible prioritairement les portefeuilles économiques. Il est marqué par la nomination de M. Hussein Ahmed Eissa en tant que vice-Premier ministre chargé des Affaires économiques, poste nouvellement créé, de M. Mohamed Farid en tant que ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, en remplacement de M. Hassan El-Khatib, ainsi que M. Raafat Hindi en tant que ministre des Communications et des Technologies de l'information, succédant à Amr Talaat en fonction depuis 2018. Le portefeuille précédemment combiné de l'Industrie et des Transports est scindé : M. Khaled Hashem devient ministre de l'Industrie, tandis que M. Kamel El-Wazir conserve les Transports. Par ailleurs, la Coopération internationale est dissociée du Plan et rattachée aux Affaires étrangères, M. Badr Abdelatty obtenant un portefeuille élargi, tandis que M. Ahmed Rostom prend la tête du ministère du Plan en remplacement de Mme Rania El-Mashat, en poste depuis 2019. Le Président de la République a appelé la nouvelle équipe à accélérer les réformes structurelles, à renforcer la coordination interministérielle et à restaurer la confiance des citoyens, dans un contexte marqué par la priorité donnée à la stabilité macroéconomique, à la maîtrise de l'inflation et à l'amélioration du niveau de vie.

2- Télécoms : lancement d'un accord de fréquences de 3,5 Md USD

Les opérateurs télécoms égyptiens ont commencé à verser les premières échéances des nouvelles [licences d'allocation de fréquences](#) d'un montant total de 3,5 Md USD, soit le plus important contrat de spectre de l'histoire du pays. Inscrite dans la stratégie nationale de gestion du spectre 2026-2030, l'opération porte sur 410 MHz supplémentaires - un volume équivalent à celui attribué au cours des trois dernières décennies - et prévoit des paiements échelonnés sur cinq ans, les recettes étant versées au Trésor public. Les licences, octroyées sous un régime d'usufruit jusqu'en 2039, bénéficieront à Vodafone Egypt et e& Egypt (20 MHz dans la bande 1800 MHz et 100 MHz dans la bande 3500 MHz chacune), à Orange Egypt (100 MHz en 3500 MHz et 10 MHz en 2600 MHz) ainsi qu'à Telecom Egypt (WE, 50 MHz en 3500 MHz). L'accord, signé en présence du Premier ministre, vise à améliorer la qualité de service (débits, latence, stabilité du réseau) dans un contexte de forte croissance de la demande en données numériques.

3- Baisse de 100 points de base des taux d'intérêts directeurs

Le 12 février, la [Banque centrale d'Égypte](#) a abaissé ses taux directeurs de 100 points de base, ramenant le taux de dépôt à 19%, le taux de prêt à 20% et le taux des opérations principales à 19,5%. En parallèle, elle a réduit le ratio de réserves obligatoires des banques de 18% à 16%, afin d'injecter davantage de liquidité et soutenir le crédit. Ces décisions interviennent dans un contexte de ralentissement de l'inflation à 11,9% en janvier 2026, qui s'explique

notamment par la décélération des prix alimentaires, à leur plus bas niveau depuis quatre ans. La Banque centrale anticipe une stabilisation de l'inflation au premier trimestre 2026, avant une reprise de la trajectoire baissière vers sa cible de 7% (± 2 points) en moyenne au T4 2026, soutenue par l'atténuation des chocs passés et un environnement extérieur plus favorable. Alors que les taux directeurs ont été abaissés de 725 points de base cumulés en 2025, les analystes anticipent en 2026 de nouvelles baisses pouvant atteindre jusqu'à 600 points de base supplémentaires, sous réserve de l'absence de chocs externes majeurs.

4- Déploiement d'un paquet social exceptionnel à l'approche du Ramadan 2026

À l'occasion du mois de Ramadan, le ministère des Finances a déployé un nouveau [paquet de protection sociale](#) de 40,3 Md EGP (860 M USD). Le dispositif prévoit notamment une aide de 400 EGP pour 10 millions de familles détentrices de cartes de rationnement (8 Md EGP) et pour 5,2 millions de bénéficiaires des programmes sociaux Takaful et Karama (4 Md EGP), ainsi qu'un soutien additionnel pour certaines pensions et femmes dirigeantes dans les zones rurales. Les crédits alloués à la santé seront relevés de 6 Md EGP afin de réduire les listes d'attente et d'étendre la prise en charge des ménages non assurés, tandis que 3,3 Md EGP financeront l'intégration de Minya au système d'assurance santé universelle. Le plan inclut également 15 Md EGP pour accélérer près de 1 000 projets de l'initiative de développement rural Hayah Karima (Vie Décence) et 4 Md EGP pour relever le prix d'achat du blé local en 2026. Le paquet vise à atténuer les pressions sur le pouvoir d'achat, dans un contexte de désinflation progressive mais de tensions persistantes sur le coût de la vie.

5- Approbation par le Conseil d'administration du FMI des nouvelles revues des programmes en cours

Le 25 février, le [Conseil d'administration du FMI](#) a achevé l'examen des cinquième et sixième revues du programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et de la première revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant le décaissement d'environ 2,3 Md USD (2 Md USD au titre de la FEC et 273 M USD au titre de la FRD), portant à 5,2 Md USD le montant total décaissé au titre de ces deux facilités. Par ailleurs, la facilité élargie de crédit, approuvée le 16 décembre 2022 pour une durée de 46 mois, est prolongée jusqu'au 15 décembre 2026. Le FMI souligne l'amélioration du cadre macroéconomique et le rebond de l'activité économique, soutenus par la politique monétaire et budgétaire menée par les autorités. L'amélioration de la position extérieure du pays, conjuguée au maintien d'un régime de change flexible, a contribué à la hausse des réserves brutes. Toutefois, le Fonds relève des retards persistants dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment en matière de désengagement de l'État et de cessions d'actifs publics, ainsi que des vulnérabilités liées au niveau élevé de la dette publique et aux besoins de financement. Le FMI appelle à accélérer la réduction de l'empreinte de l'État, à renforcer la mobilisation des recettes fiscales et la gestion de la dette, tout en poursuivant les réformes climatiques dans le cadre de la FRD afin de soutenir une croissance durable, inclusive et tirée par le secteur privé.

Zoom : Une nouvelle feuille de route pour la dette publique

Confrontée à un niveau élevé de dette publique (84% du PIB en 2024/25), l'Égypte a publié, le 1^{er} février 2026, sa stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2026-2029, élaborée en lien avec le FMI et la Banque mondiale. À l'horizon 2028/29, la stratégie entend ainsi réduire le poids de la dette publique à 71-73% du PIB ; allonger sa maturité moyenne à 4,5-5 ans (contre 3,5 ans actuellement) ; réduire la part de la dette extérieure à 20% de l'encours total (contre 26% en 2024/25), impliquant une baisse du stock de dette extérieure de 1 à 2 Md USD par an ; et diminuer les besoins de financements bruts d'environ 10% du PIB, estimés à près de 40% du PIB en 2024/25.

Cette stratégie repose sur l'élargissement de la base d'investisseurs, l'approfondissement du marché intérieur et la diversification des sources de financement. Sur le marché intérieur, le ministère des Finances prévoit notamment l'introduction de nouveaux instruments ciblant les investisseurs institutionnels et de détail, dont les sukuk en monnaie locale – qui ont permis d'attirer des financements du Golfe à des conditions favorables – ainsi que le développement des fonds monétaires et obligataires. Sur le plan extérieur, les autorités entendent privilégier un recours accru aux financements concessionnels et semi-concessionnels (63% du stock de dette extérieure à ce jour), tout en contenant les émissions obligataires internationales. Elles prévoient également de développer les opérations de conversion de dette bilatérales et commerciales, ainsi que les instruments de dette durable (Panda bonds, obligations vertes souveraines, etc.).

L'amélioration récente du portefeuille de dette et des conditions de financement est encourageante. Après un pic à près de 96% du PIB en 2022/23, la dette publique a été ramenée à 84% du PIB en 2024/25, portée par un repli conjoint de la dette intérieure (62% du PIB) et extérieure (22% du PIB). La structure du portefeuille a évolué en faveur de la dette intérieure libellée en livre égyptienne, qui représente désormais près des trois quarts de l'encours total, contribuant à réduire le risque de change et donc de défaut, et à soutenir l'approfondissement du marché local. Cette réorientation ne s'est pas traduite par un effet d'éviction du secteur privé, dans un contexte de reprise de l'activité. Ces évolutions, combinées à l'amélioration du cadre macroéconomique (croissance à 4,4% en 2024/25, contre 2,4% sur l'exercice précédent), se sont traduites par une détente marquée des conditions de financement, comme en témoigne le net recul des rendements des euro-obligations égyptiennes (-8,35% sur les maturités courtes et -6,44% sur les maturités intermédiaires) ainsi que des CDS souverains, revenus en janvier 2026 à leurs plus bas niveaux depuis 2022 (-1 159 pdb à 5 ans et -1 206 pdb à 10 ans). Cette amélioration s'est également matérialisée par le succès de la première émission internationale de sukuk en USD d'octobre 2025, structurée en deux tranches et sursouscrite plus de cinq fois, avec un rendement inférieur à celui observé sur le marché secondaire.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

NOTES D'ANALYSE

Les enjeux du MACF pour l'industrie égyptienne



Alors que la phase effective du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), mis en place par l'Union européenne (UE), est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, l'Égypte s'interroge sur ses implications économiques, compte tenu de l'importance des flux commerciaux concernés (engrais, et dans une moindre mesure aluminium et acier). Si cette nouvelle réglementation suscite de fortes préoccupations au sein des autorités et de la communauté d'affaires, plusieurs acteurs estiment néanmoins que l'Égypte pourrait en tirer un avantage comparatif.

Environ 20% des exportations égyptiennes vers l'UE seraient concernées par le MACF

Compte tenu de l'intensité de ses échanges avec l'UE et de la structure de ses exportations, l'Égypte est directement concernée par les nouvelles normes climatiques européennes, dont le MACF constitue l'instrument le plus structurant. L'UE est le premier partenaire commercial de l'Égypte, avec en moyenne 15 Md USD d'exportations égyptiennes par an sur la période 2022-2024 (soit environ 32,2% des exportations totales). De surcroît, environ 20% des exportations égyptiennes vers l'UE relèvent de secteurs couverts par la première phase du MACF, au premier rang desquels les engrais (9%), l'acier (6,2%), l'aluminium (4%) et le ciment (0,3%). Cela intervient dans un contexte où le mix énergétique de l'Égypte reste dominé par les énergies fossiles (plus de 90%). Ces filières occupent une place structurante dans l'appareil productif égyptien, tant en matière d'emplois que de création de valeur. Par ailleurs, ce niveau d'exposition apparaît élevé à l'échelle régionale : à titre de comparaison, il atteint 10% pour la Turquie et 3% pour le Maroc, ce qui confère au mécanisme un enjeu particulier pour le commerce extérieur égyptien. De plus, les exportations égyptiennes des produits concernés ont fortement progressé ces dernières années, positionnant l'Égypte comme un fournisseur stratégique d'engrais (2^{ème} rang), mais aussi d'acier (15^{ème}) et d'aluminium (16^{ème}). À noter enfin que les mesures de simplification adoptées en septembre 2025, visant notamment à exonérer de nombreuses PME européennes - lesquelles représentent près de 90% des importateurs mais une part marginale des volumes échangés - devraient avoir un impact limité pour l'Égypte, la majorité des flux commerciaux provenant de grands groupes.

Le MACF pourrait constituer un vecteur de compétitivité à long terme pour l'économie égyptienne

Le MACF pourrait, à terme, offrir à l'Égypte un avantage comparatif. D'une part, car la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables (objectifs de 42% du mix énergétiques à l'horizon 2035) devrait permettre une décarbonation rapide du mix électrique, et donc, in fine de la production. D'autre part, car certaines industries disposent

déjà de leviers concrets : la filière des engrais pourrait recourir à de nouvelles sources d'ammoniac décarboné (projets d'ammoniac vert), tandis que l'industrie sidérurgique a d'ores et déjà engagé des investissements dans des fours électriques. Ces dynamiques restent encore partielles et incomplètes, portées par un nombre limité d'acteurs, mais témoignent d'une trajectoire engagée. Enfin, car la montée en puissance progressive du mécanisme entre 2026 (2,5% du montant prévu) à 2034 (100%) offre un délai substantiel aux industries pour s'adapter et décarboner leur production. Par ailleurs, il convient de noter que le développement d'une industrie verte figure parmi les priorités de la stratégie égyptienne d'industrialisation orientée vers l'export. Plusieurs mécanismes d'accompagnement de la transformation des outils de production ont ainsi été lancés ou renforcés, incluant des incitations à l'investissement vert, une facilitation de l'accès au foncier industriel pour les projets bas carbone et une intégration progressive de critères ESG dans les politiques industrielles.

Certaines entreprises égyptiennes voient dans ce nouveau cadre une occasion pour accélérer leurs efforts de transition, souvent déjà engagées, comme en témoigne la publication de plusieurs stratégies de décarbonation par de grands groupes.

L'UE et les pays membres ont mis en place de nombreux mécanismes européens de soutien la décarbonation

L'UE déploie en Égypte de nombreux programmes visant à accompagner la décarbonation de l'économie, dont certains sont cofinancés avec la France, notamment avec l'appui de l'Agence française de développement. Ces initiatives offrent aux entreprises, tous secteurs confondus, la possibilité d'accéder à des lignes de crédit à coûts réduits pour financer la décarbonation de leurs processus industriels, reposant sur des mécanismes de financement mixte (*blending finance*). Elles contribuent ainsi à lever l'un des principaux freins à l'investissement dans la transition énergétique en Égypte : le niveau élevé des coûts du financement. Leur mise en œuvre repose notamment sur une intermédiation bancaire et s'accompagne également d'assistance technique.

Antoine WILLENBUCHER, Chef de pôle infrastructures, environnement, santé
Nicolas BIC, Conseiller financier

Le commerce extérieur de l'Égypte sur l'exercice 2024/25

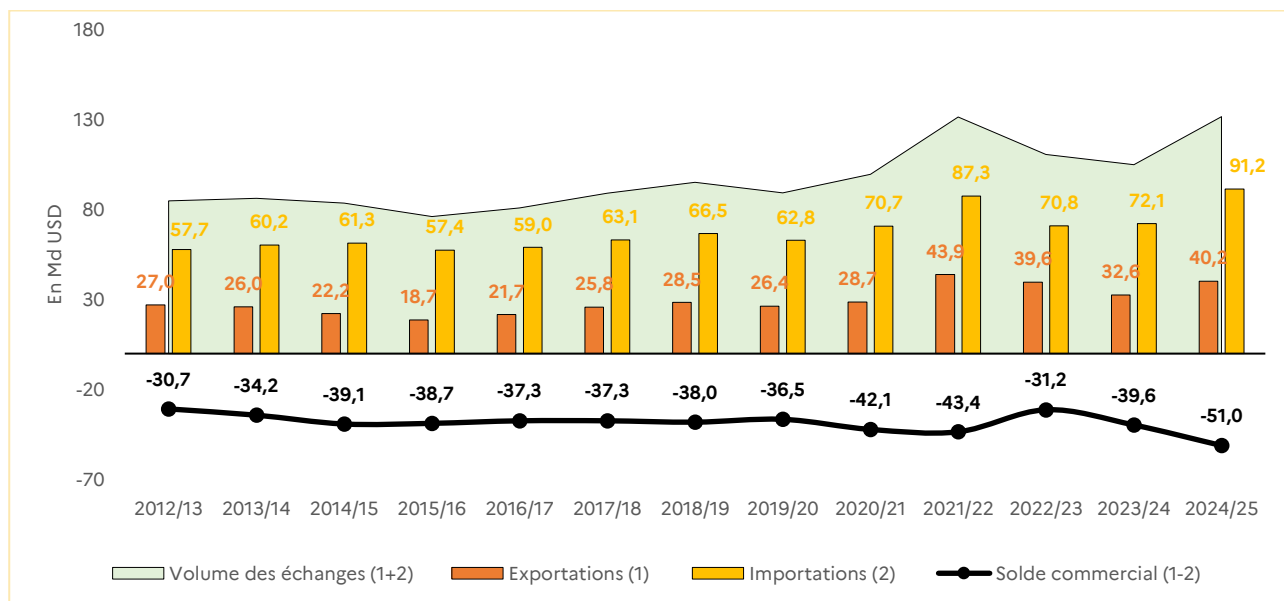


Le volume des échanges commerciaux de l'Égypte a rebondi de 26% sur l'exercice budgétaire 2024/25 (juillet à juin), pour atteindre 131,4 Md USD. Le déficit commercial, structurel depuis les années 1960, s'est creusé de 29% à -51 Md USD, un niveau inédit depuis 2012/13, représentant 14,6% du PIB (contre 10,3% en 2023/24). Cette dégradation s'explique principalement par la hausse historique de 46% des importations d'hydrocarbures, qui a porté le déficit de la balance énergétique à -13,9 Md USD. Ce déficit ne doit toutefois pas masquer la hausse significative des exportations égyptiennes de 19%. L'Union européenne demeure le premier partenaire commercial de l'Égypte, mais les pays arabes deviennent le premier débouché (32% des exportations), portés par l'envolée des prix de l'or. Les pays d'Asie conservent, pour le cinquième exercice consécutif, leur rang de premier fournisseur (26% des importations totales). Au niveau bilatéral, les Émirats arabes unis et les États-Unis conservent leurs rangs de premier et deuxième clients (16% et 11% des exportations). Si la Chine reste le principal fournisseur de l'Égypte (12% des importations), la part de marché des États-Unis connaît un quasi-doublement portée ses exportations de gaz de pétrole, au détriment des pays européens. La France reste le troisième fournisseur de l'Égypte au sein de l'UE, derrière l'Allemagne et l'Italie, avec une part de marché à 2%, en recul par rapport à l'an dernier (2,2%).

Le creusement du déficit commercial est porté par l'énergie

En 2024/25, le déficit commercial s'est creusé de 29% pour atteindre -51 Md USD, représentant 14,6% du PIB contre 10,3% sur l'exercice précédent, un niveau inédit depuis 2012/13. Cette dégradation s'explique par une progression des importations de 26% à 91,2 Md USD, elle-même portée par une [hausse historique de 46% des importations énergétiques à 19,5 Md USD](#), nettement supérieure à celle des exportations. Dans ce contexte, le déficit de la balance énergétique s'est creusé de 82% pour atteindre -13,9 Md USD (contre -7,6 Md USD en 2023/24), tiré en particulier par l'augmentation des importations de produits pétroliers (11,1 Md USD, +18% en g.a) et de gaz naturel (6,7 Md USD, +141%). Cette trajectoire s'explique par la combinaison d'une hausse de la demande intérieure et d'un affaiblissement de l'offre intérieure, lié au ralentissement de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, ainsi qu'aux difficultés techniques sur le mégachamp gazier Zohr. En parallèle, le volume des exportations a progressé à un rythme plus modéré de 23% pour atteindre 40,2 Md USD en 2024/25, contre 32,6 Md USD en 2023/24. Cette dynamique a été pénalisée par le recul des exportations énergétiques à 5,6 Md USD, contre 5,7 Md USD en 2023/24, sous l'effet de la diminution des volumes exportés de pétrole brut et de gaz naturel, partiellement compensée par la hausse de 1,1 Md USD des produits pétroliers raffinés. [Dans l'ensemble, le volume des échanges commerciaux de l'Égypte a enregistré un net rebond de 26% pour atteindre 131,4 Md USD, son niveau le plus élevé des douze derniers exercices.](#)

Évolution annuelle du commerce extérieur de l'Égypte

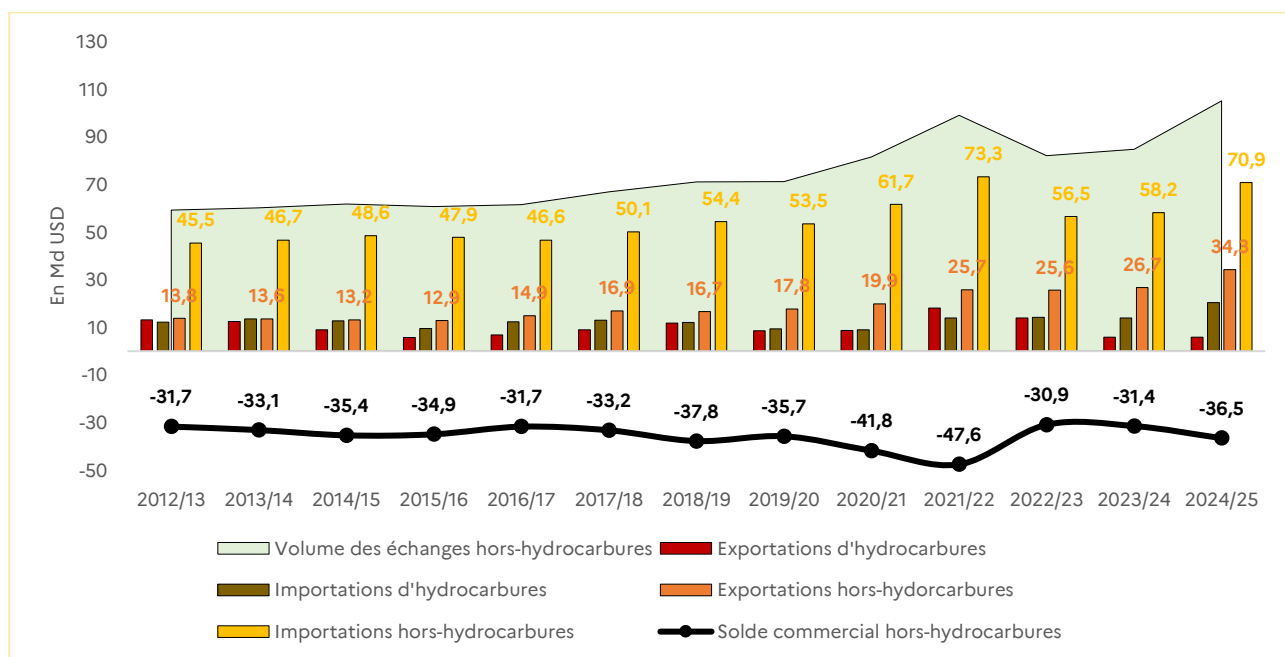


Source : Banque centrale d'Égypte.

Hors hydrocarbures, la structure des échanges reste marquée par des importations alimentaires incompressibles et des exportations à faible valeur ajoutée, mais en forte augmentation

Le volume des échanges hors hydrocarbures progresse de 24% par rapport à l'exercice précédent, atteignant 105,2 Md USD. Les importations hors hydrocarbures augmentent de 22% à 70,9 Md USD (58,2 Md USD en 2023/24), principalement portées par les importations incompressibles de denrées alimentaires et de céréales – notamment le blé, le soja et le maïs – représentant 21% du total des importations, en hausse de 38% (19,1 Md USD), en raison des prix élevés sur les marchés internationaux. Les autres postes contribuant à cette dynamique comprennent les machines électriques, équipements et pièces détachées (15% des importations totales, +13% en g.a) ; les produits chimiques (10% du total, +8%), en particulier les produits pharmaceutiques ; ainsi que les métaux de base (9% du total, +16%), notamment le fer et l'acier. En outre, la dynamique des importations a été favorisée par la levée progressive, à partir de l'automne 2024, des restrictions aux importations portant sur 13 produits jugés non essentiels, mises en place par la Banque centrale d'Égypte en mars 2022 dans un contexte de fortes tensions sur les liquidités en devises. Hors hydrocarbures, les exportations progressent de 29% à 34,3 Md USD (contre 26,7 Md USD en 2023/24), tirées par les denrées alimentaires et céréales (8,4 Md USD, 21% des exportations totales, +31% en g.a) – en particulier les légumes, les fruits et les noix – ainsi que par les produits chimiques (12% du total, +2%), notamment les engrais ; et les matériaux textiles (9% du total, +16%). Cette composition reflète la structure du tissu productif égyptien, encore largement centré sur des secteurs à plus faible valeur ajoutée. Ainsi, le déficit commercial hors hydrocarbures s'est creusé de 16% pour atteindre -36,5 Md USD en 2024/25, contre -31,4 Md USD sur l'exercice précédent, représentant 10,5% du PIB.

Évolution annuelle du commerce extérieur hors hydrocarbures et de la balance énergétique de l'Égypte



Source : Banque centrale d'Égypte.

La structure des partenaires commerciaux de l'Égypte est marquée par la montée en puissance des clients arabes et par l'ancrage des fournisseurs asiatiques

Les pays arabes détrônent l'Union européenne comme premier client de l'Égypte, absorbant 32% de ses exportations en 2024/25, soit 13 Md USD (+50% par rapport à 2023/24). Cela est attribué à la hausse en valeur des exportations d'or, dans un contexte d'envolée historique des cours, désormais le premier produit d'importations en provenance d'Égypte des Émirats arabes unis. L'Union européenne voit ses importations d'Égypte totaliser (10,9 Md USD, +15% en g.a). Les autres pays d'Europe - catégorie incluant notamment la Turquie et la Suisse - se classent au troisième rang avec 17% des exportations (6,9 Md USD, +19% sur un an). Au niveau bilatéral, les Émirats arabes unis conservent leur rang de premier client, avec 6,6 Md USD d'importations en provenance d'Égypte (16% du total), suivis des États-Unis (4,5 Md USD, 11%), de l'Italie (2,7 Md USD, 7%), du Royaume-Uni (2,5 Md USD, 6,2%) et de la Suisse (2,4 Md USD, 5,9%). La France, toujours 9^{ème} client de l'Égypte (959 M USD, 2,4% des exportations), demeure le deuxième débouché pour les produits égyptiens au sein de l'UE. Les principaux membres des BRICS+, rejoints par l'Égypte au 1^{er} janvier 2024, affichent un poids limité voire en recul : Brésil (0,8%), Chine (0,8%), Inde (0,7%) et Russie (0,5%).

En 2024/25, les pays d'Asie, surtout la Chine, conservent leur première place de fournisseur de l'Égypte pour le cinquième exercice consécutif, représentant 26% des importations totales (24 Md USD, +38% en g.a). Les pays arabes deviennent le deuxième fournisseur, avec 19,2% des importations (17,5 Md USD, +23% en g.a), devant l'Union européenne, qui représente 18,7% du total (17,1 Md USD, +8% en g.a). Au niveau bilatéral, la Chine maintient

son rang de premier fournisseur, avec une part de marché de 12%, son niveau le plus élevé depuis 2012/13 (10,7 Md USD). Les États-Unis se hissent au deuxième rang des fournisseurs (8,7 Md USD, 9,5% des importations), avec un quasi-doublement de leur part de marché, principalement porté par le triplement des exportations américaines de gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux à destination de l'Égypte, au détriment des fournisseurs européens. Ils sont suivis de l'Arabie saoudite (8,2 Md USD, 9%), des Émirats arabes unis (6 Md USD, 6,5%), du Brésil (4,5 Md USD, 5%) et de l'Allemagne (4,1 Md USD, 4,5%). La France demeure le troisième fournisseur de l'Égypte au sein de l'Union européenne, derrière l'Allemagne et l'Italie, avec une part de marché de 2%, en léger recul par rapport à l'exercice précédent (2,2%), pour un montant de 1,8 Md USD d'importations, contre 1,6 Md USD en 2023/24.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte			
Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :	475	394	380	346	387
Agriculture	11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie	26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services	46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres	15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)	4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	3,6	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire	1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant	-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique	88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe	32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)	2023/24			2024/25	
	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)
Balance commerciale	-10,7	-10,1	-10,8	-14,1	-13,4
Exportations totales	8,1	7,7	8,4	9,1	9,6
Importations totales	-18,8	-17,8	-19,2	-23,1	-23,1
Balance des services	4,0	2,1	3,1	4,1	3,2
Revenus du tourisme	3,3	3,1	3,5	4,8	3,9
Revenus du canal de Suez	2,4	1,0	0,9	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)	4,9	5,0	7,5	8,3	8,7
Balance courante	-6,8	-7,5	-3,7	-5,9	-5,2
Solde compte de capital et financier	6,6	11,7	9,8	3,8	4,1
Flux nets d'IDE	3,2	18,2	22,4	2,7	3,3
Flux nets d'inv. de portefeuille	0,8	14,4	-0,1	-0,4	-3,3
Solde global	-0,6	4,5	5,6	-1,0	0,5
Secteur bancaire ^[1]	2023	2024	déc-24	mars-25	juin-25
Crédit à l'économie (% dépôts)	54	62,5	63	64	63
Fonds propres (% total des actifs)	6,2	6,6	65	63	62
Créances douteuses (% prêts totaux)	3	2,3	2,3	2,2	2,1
Notation dette souveraine	Note	Perspective		Date	
Moody's	Caa1	Positive		07-mars-24	
Standard & Poor's	B-	Positive		18-mars-24	
Fitch	B	Stable		01-nov-24	

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2025/26					
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Inflation en glissement annuel (%)	Inflation urbaine	11,7%	12,5%	12,3%	12,3%	11,9%	-
	Inflation sous-jacente	11,30%	12,1%	12,5%	11,8%	11,2%	-
Taux d'intérêts directeurs (%)	Taux de rémunération des dépôts	22	21	21	20	20	19
	Taux de refinancement	23	22	22	21	21	20
Taux de change	EGP/EUR	56,2	54,7	55,1	55,9	56,1	56,2
	EGP/USD	47,8	47,2	47,5	47,6	46,8	47,7
Réserves de change (Md USD, fin du mois)		49,5	50,1	50,2	51,5	52,6	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans	73,3 M	510,7 M	5,3 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	72	72	73
Marché du travail	2024	2024	2024
Population active (% âgée de +15 ans)	48	47	61
dont femmes	23,8	29	70
Chômage (% de la population active âgée de +15 ans)	6	8	5
dont femmes	12	13	5
Emploi informel (% de la population active âgée de +15 ans)	69	70	60
dont femmes	71	50	-
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	24	32	20
dont femmes	35	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - <i>données 2021</i>	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne](#).

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Malek Hafsi.